NEWSLETTER
SÉCURITÉ DE LA MAIRIE DU 16e

BULLETIN MENSUEL
NOUVELLE SERIE N°5
MARS 2021

EDITO TROIS OBJECTIFS POUR NOTRE ARRONDISSEMENT

Francis SZPINER
Maire du 16e arrondissement

Les chiffres de la délinquance pour l'année 2020 ont été rendus publics lors de la séance plénière du Conseil de sécurité et de prévention de la délinquance du 12 février (*lire ci-dessous*). Même s'il s'agissait d'une année atypique, où deux confinements et des couvre-feu ont entraîné une baisse logique du nombre global de délits, deux phénomènes montrent que la qualité de vie dans notre arrondissement est menacée : l'explosion du nombre de cambriolages de locaux commerciaux et la forte hausse du pourcentage de mineurs mis en cause dans les atteintes aux biens et aux personnes.

Nous allons maintenant, avec toutes les institutions concernées, préparer le nouveau contrat de sécurité du 16e, qui courra jusqu'en 2026. J'en ai défini les trois axes majeurs : sécuriser le quartier de la Porte de Saint-Cloud, résoudre le problème des mineurs étrangers isolés installés dans les Jardins du Trocadéro, redonner aux Parisiens un Bois de Boulogne propre et sûr. Pour atteindre ces objectifs, j'attends avec impatience que la maire de Paris tienne sa promesse de créer une vraie police municipale qui viendra appuyer et seconder la police nationale, déjà très sollicitée. C'est là une condition impérative pour rétablir la tranquillité publique dans notre ville et dans notre arrondissement.

FOCUS SUR LES CHIFFRES 2020 DE LA DÉLINQUANCE

A tous égards, en raison de la pandémie du Coronavirus, l'année 2020 fut très différente des autres. Cela s'est également vérifié dans le domaine de la sécurité, où toute comparaison avec les années précédentes a peu de sens. Toutefois, les seuls chiffres de l'an dernier peuvent permettre de tirer quelques enseignements concernant le 16e.

Comme cela était prévisible, les deux confinements et le couvre-feu ont entraîné une baisse des faits de délinquance par rapport à l'année 2019, qu'il s'agisse des atteintes aux personnes (violences physiques) ou aux biens (vols et cambriolages). Mais ces baisses sont nettement moins fortes dans le 16e (-1,60 % pour les atteintes volontaires à l'intégrité physique, -17,62% pour les atteintes aux biens) que dans le reste de la capitale, où ces chiffres sont respectivement de -15,86% et de -26,80%.

Cependant, deux indicateurs importants enregistrent une forte hausse, davantage encore dans le 16e que sur l'ensemble de Paris. Le premier est la part de mineurs mis en cause dans les faits de délinquance, qui passe dans notre arrondissement de 17,46% à 23,03% pour les violences physiques et de 40,54% à 54,35% pour les atteintes aux biens, alors que ces chiffres sont quasiment stables dans la capitale. Le second concerne les cambriolages d'établissements commerciaux, qui ont plus que doublé dans le 16e en passant de 165 à 362, soit une hausse de 119,39% (contre 39,92% dans Paris).

Ces deux indicateurs sont en fait liés, et confirment un fait très prégnant ces derniers mois : la présence et l'activité délictuelle du groupe de « mineurs étrangers isolés » installé dans les Jardins du Trocadéro. Contre ce phénomène, la police tente d'agir, la justice est désarmée, et la Ville de Paris fuit ses responsabilités (*lire page 2*). Un problème donc loin d'être résolu…

Les cambriolages de commerces ont plus que doublé l'an dernier dans le 16e.

MINEURS ÉTRANGERS ISOLÉS : QUAND LA VILLE DE PARIS FUIT SES RESPONSABILITÉS

Gérard GACHET
Adjoint au Maire
chargé de la sécurité

Les chiffres de 2020 confirment le rôle joué dans la délinquance, en particulier dans le 16e, par les mineurs étrangers isolés (*lire page 1*). Il s'agit certes d'un sujet difficile, qu'il convient d'aborder avec fermeté et humanité. Mais des pistes d'amélioration existent : hélas, elles se heurtent systématiquement à la mauvaise volonté de la mairie de Paris.

L'installation de ces mineurs sur le toit de l'Aquarium de Paris, dans les Jardins du Trocadéro, a entraîné des dégâts importants. Des aménagements sont donc à effectuer, qui exigent dans ce site classé de multiples autorisations. Afin d'accélérer ces démarches, Francis Szpiner avait sollicité en octobre l'intervention du Secrétariat général de la Ville de Paris : un courrier resté à ce jour sans réponse...

Le toit de l'Aquarium de Paris après le passage des mineurs étrangers...

Pire : le maire du 16e a demandé le 17 novembre dernier au Conseil de Paris la mise en œuvre du « protocole d'aide à l'évaluation de la minorité », validé par le Conseil d'Etat et le Conseil constitutionnel, qui permet de distinguer et de répertorier vrais et faux mineurs. Refus obstiné de Dominique Versini, adjointe d'Anne Hidalgo : « *Notre position ne changera pas ! Nous ne sommes pas là pour contribuer à la gestion des flux migratoires* ». Une attitude irresponsable, tant vis-à-vis de ces jeunes que de leurs victimes.

EN BREF... EN BREF... EN BREF...

Anti-terrorisme

Le 16 février, Francis Szpiner, maire du 16e, a reçu dans son bureau les nouveaux officiers responsables locaux de l'Opération Sentinelle. Ils ont fait le point sur la lutte anti-terroriste et la sécurisation des points sensibles de l'arrondissement : écoles, lieux de culte et endroits stratégiques ou emblématiques. Le maire les a remerciés et les a assurés du soutien total de la mairie du 16e dans l'accomplissement de leur mission.

Rue Erlanger

Deux ans après le terrible incendie de la rue Erlanger, qui avait causé la mort de dix habitants, une cérémonie a été organisée devant l'immeuble du 17 bis. Entouré de Sandra Boëlle, députée, et de Véronique Bucaille, conseillère de Paris, Gérard Gachet, adjoint au maire en charge de la sécurité, représentait Francis Szpiner, maire du 16e.

Couvre-feu

Pour non-respect des horaires de couvre-feu liés à la pandémie de Covid-19, onze établissements commerciaux du 16e ont fait l'objet d'une mesure de fermeture administrative, décidée par le Préfet de Police pour une durée de quinze jours. Lors de la séance plénière du CSPDA, le maire de l'arrondissement a demandé que le respect indispensable des horaires de fermeture soit observé avec souplesse et discernement en ce qui concerne les commerces.

Nouvel adjoint

Le commissaire central du 16e, Jean-François Galland, a un nouvel adjoint : il s'agit du commissaire Alexandre Hervy, qui prend ses fonctions avenue Mozart à partir du 1er mars. Le commissaire Hervy est issu de l'administration pénitentiaire. Nous reviendrons sur son parcours et sa nomination dans notre prochain numéro.

Voleur et boxeur

Repérés et suivis depuis le 17e arrondissement par des policiers de la Compagnie de Sécurisation et d'intervention, trois jeunes ont agressé le 18 février une septuagénaire boulevard Lannes pour lui dérober son sac. Leur interpellation s'est avérée particulièrement difficile, l'un des voleurs, adepte de la boxe, a roué de coups l'un des policiers, qui s'est vu prescrire dix jours d'ITT. L'agresseur boxeur a été condamné à 14 mois de prison, dont 4 mois ferme aménagés sous bracelet électronique, et son complice à 10 mois avec sursis probatoire. Le troisième, mineur, sera convoqué ultérieurement devant un juge pour enfants.

Soirée clandestine

La police a mis fin, dans le nuit du 20 au 21 février, à une soirée clandestine organisée Porte d'Auteuil. Les participants empruntaient les bretelles d'accès et de sortie du boulevard périphérique pour rejoindre ou quitter un local situé le long du périphérique et appartenant à la Direction de la voirie de la Ville de Paris. Dans cette salle, une centaine de personnes, alertées par les réseaux sociaux, dansaient au son d'un DJ sans masques ni respect des gestes-barrières. Les cinq organisateurs de la soirée ont été interpellés et le matériel saisi.

16, la lettre d'information **sécurité** du seizième arrondissement

Lettre mensuelle éditée par la Mairie du 16e - Numéro 5 | Mars 2021

Directeur de publication : Vincent GOSSARD
Rédacteur en chef : Gérard GACHET
Conception et réalisation : Guillaume VALLOT / Damien BARON
Contact : 01 40 72 16 13

Pour recevoir cette lettre par mail inscrivez-vous sur http://mairie16.paris.fr